



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier  
Quai Forey  
03100 MONTLUCON  
Tél : 06-66-09-42-04  
Mail : [fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr)  
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

## Compte-rendu CAPL Listes d'aptitude du mardi 20 novembre 2012

Ce jour s'est réuni les CAPL concernant les listes d'aptitude 2013 pour notre département.



En ce qui concerne la CAPL de B en A, il y avait une possibilité en filière fiscale et une possibilité en gestion publique. Le Directeur a publié un projet où il classait 2 personnes dans chaque filière. Les organisations syndicales siégeant dans cette catégorie n'ont pas protesté alors qu'aucune marge de manœuvre n'a été laissée aux élus pour discuter des dossiers... Où est le dialogue social en CAPL des inspecteurs ??? Nous pouvons légitimement nous poser la question...

Pour la liste d'aptitude de C en B, il y avait 7 possibilités en gestion publique et 4 en filière fiscale. Le Directeur avait classé déjà 6 personnes en GP et 3 en filière fiscale... Le dialogue social est donc très limité alors que nous avons plusieurs dossiers à défendre. Comme l'an passé, les élus **FO DGFIP** ont été les seuls à défendre des dossiers lors de cette CAPL. Rappelons que les autres organisations sont CONTRE la liste d'aptitude. Le Président a donc choisi parmi les dossiers que nous avons présenté.



Nous avons eu la surprise de voir que la direction pratiquait la discrimination en pleine CAPL. Le Président a refusé de classer le dossier d'un collègue qui était excellent en tout point car ce dernier était « trop jeune » ! Nous avons protesté auprès du Président en arguant que c'était purement discriminatoire ! Le Président a répondu que c'était le cas mais qu'il assumait sa position !

Quand on sait que la Direction a obligé l'ensemble des agents à suivre une formation pour lutter contre les discriminations de toute sorte... c'est un comble ! Nous veillerons à ce que ces propos soient retranscrits dans le procès verbal de la CAPL !

Nous avons rappelé que **FO DGFIP** est la seule organisation à défendre le droit au retour. Les agents gestion publique qui seront promus en bénéficieront pour la dernière fois. L'année prochaine les collègues qui voudront être inscrits sur la liste d'aptitude devront faire une demande de mutation nationale... Tout cela pour gagner quelques euros de plus ! Une belle avancée sociale pour les agents de la DGFIP et une belle reconnaissance de leur implication...

Vous ne trouverez pas la liste nominative des personnes inscrites sur les listes d'aptitude car nous n'avons plus le droit de faire figurer le nom des agents dans nos compte-rendus publiés sur notre site. La liste complète a été envoyée aux personnes de notre liste de diffusion.

**Les élus FO DGFIP 03 :**

Titulaire :

Sophie AUTEROUCHE

Suppléante :

Anne-Marie BOURDIER

Expert :

Christophe RANDOING